



Ordre du jour

Commission de l'habitation et de la cohésion sociale

Séance

Jeudi le 3 février 2022 à 13 h 00

Par vidéoconférence

Mot de bienvenue du président.

Présentation des membres.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Présentation – Survol de la Communauté métropolitaine de Montréal.
3. Présentation du fonctionnement des commissions et du CCA ainsi que du rôle des élus qui y siègent.
4. Mission de la Commission de l'habitation et de la cohésion sociale.
5. Premier mandat : le financement et les attentes des municipalités à l'égard des programmes d'habitation soutenus par la Communauté.
6. Second mandat : projet de Politique métropolitaine d'habitation.
7. Troisième mandat : suivi annuel des activités du service métropolitain 211 Grand Montréal.
8. Calendrier 2022 des travaux de la Commission.
9. Déclaration métropolitaine en habitation.
10. Affaires diverses.
11. Levée de la séance.

La Communauté métropolitaine de Montréal

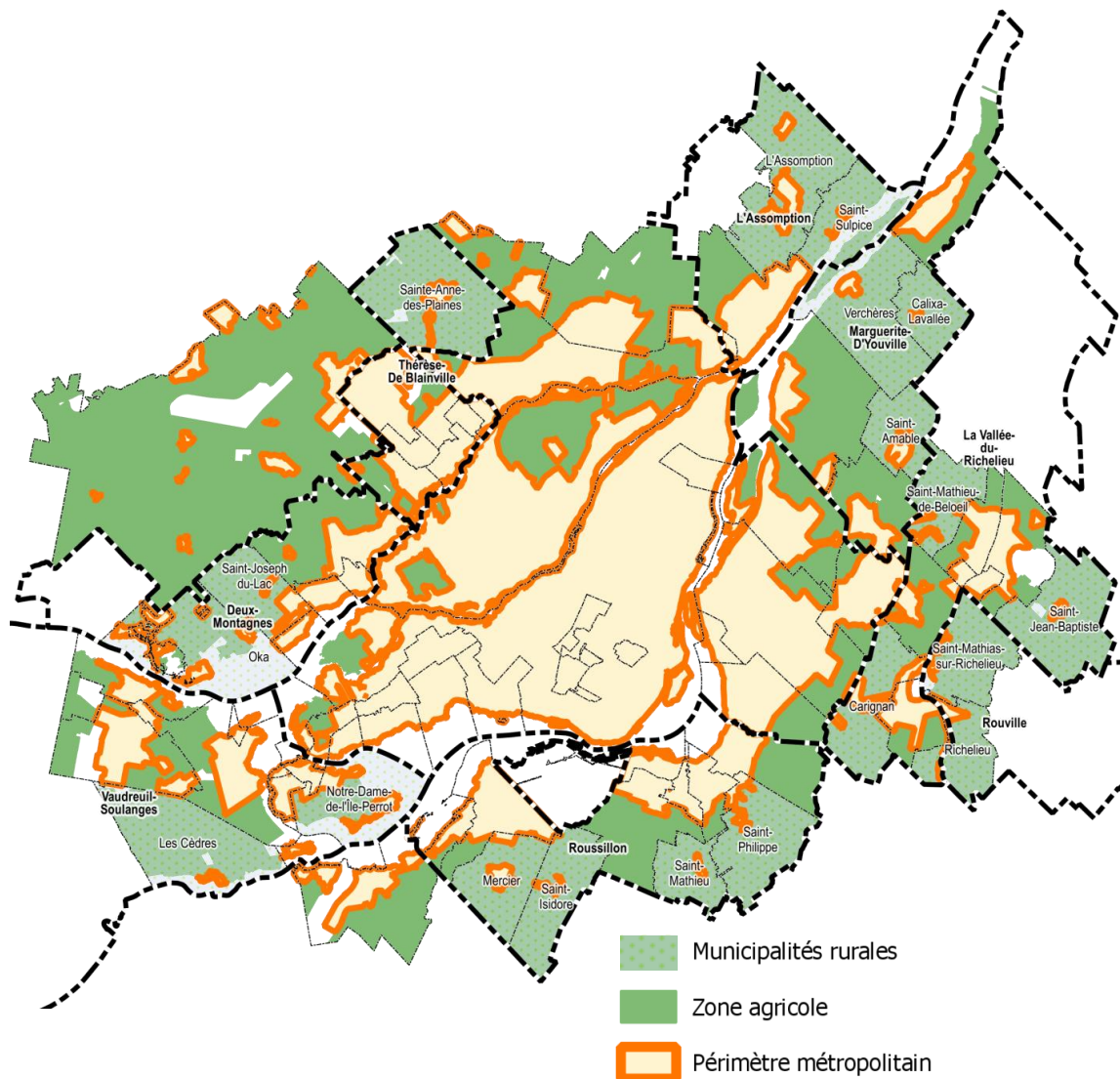
Bref survol

Stéphane PINEAULT, coordonnateur exécutif – Politiques, interventions et développement
Commission du développement économique, des finances et de l'emploi



Communauté métropolitaine
de Montréal

82 MUNICIPALITÉS ET **14** MRC



HABITANTS EN 2021

4,1 millions

soit près de 50 % de la population
du Québec

EMPLOIS EN 2020

2,1 millions

soit 51 % des emplois du Québec
dont environ 10 % dans la haute technologie

4 374 Km² De superficie totale

Dont 533 km² de surfaces aquatiques et 2 203 km² de terres agricoles protégées, 58 % du territoire

Vision

Cap sur le monde

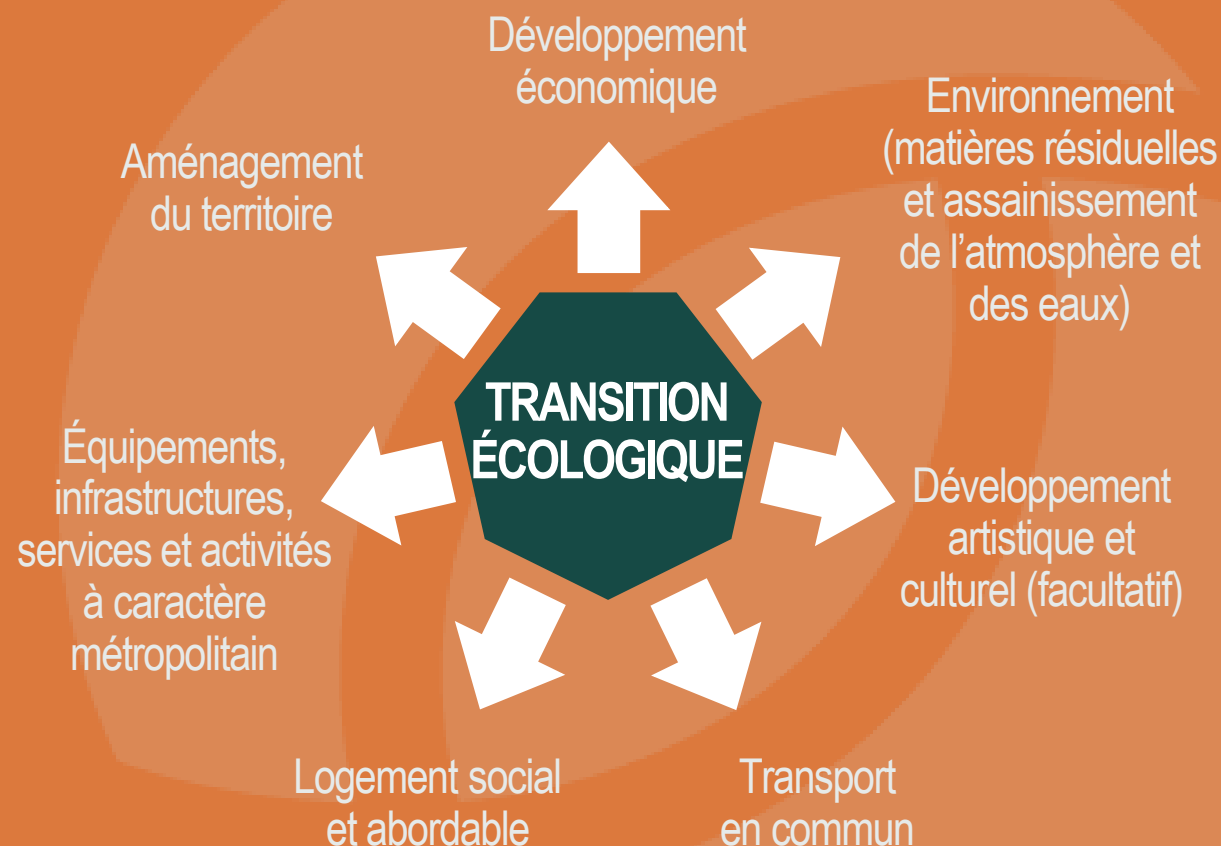
Une vision globale et cohérente pour guider les interventions territoriales afin de bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable dans une perspective de développement durable

Mission

Planifier, coordonner, financer

- Des plans et des programmes pour agir sur le territoire
- Un monitoring biannuel pour évaluer les résultats
- Une agora élus et citoyens

LES 7 CHAMPS DE COMPÉTENCE DE LA COMMUNAUTÉ



UNE MISSION ÉLARGIE

La Commission de l'habitation et de la cohésion sociale :

- Instance consultative
- Agit en fonction des mandats confiés soit par le Conseil ou par le Comité exécutif.
- Formule un rapport des observations recueillies et des recommandations sollicitées.
- Composée de 8 élus soient 4 membres issus de l'agglomération de Montréal, un membre issu de l'agglomération de Longueuil, un membre issu de la Ville de Laval, un membre issu de la couronne Nord et un membre issu de la couronne Sud.

Les mandats de la Commission traiteront d'enjeux touchant l'habitation, le logement social ainsi que plus largement les dossiers concernant la cohésion sociale.

- Effectue également le suivi du Fonds du logement social métropolitain dédié à la réalisation de projets de développement en habitation sociale.
- Assure le suivi de l'entente conclue entre la Communauté et le Centre de référence du Grand Montréal concernant le service 211 Grand Montréal.



LE CONSEIL DE LA CMM CONFIE 3 MANDATS À LA CHCS

CC21-056

Adoptée lors de la séance du 9 décembre 2021

Il est résolu de reconduire à la commission de l'habitation et de la cohésion sociale les mandats suivants :

- le mandat permanent confié en 2017 par la résolution CE17-209 concernant le financement et les attentes des municipalités à l'égard des programmes d'habitation soutenus par la Communauté tel que mis à jour et énoncé au document joint à la présente résolution ;
- le mandat confié en 2021 par la résolution CE21-090 concernant l'élaboration d'un projet de politique métropolitaine d'habitation tel que mis à jour et énoncé au document joint à la présente résolution ;

Il est également résolu de confier à la commission de l'habitation et de la cohésion sociale le mandat énoncé au document joint à la présente résolution concernant le suivi annuel des activités du service métropolitain 211 Grand Montréal.



5. PREMIER MANDAT : FINANCEMENT ET ATTENTES DES MUNICIPALITÉS À L'ÉGARD DES PROGRAMMES D'HABITATION SOUTENUS PAR LA COMMUNAUTÉ



MANDAT SUIVI DES REMBOURSEMENTS

Assurer le suivi des remboursements de la Communauté dans le cadre des programmes qu'elle soutient (Habitations à loyer modique (HLM), Suppléments au loyer (PSL), AccèsLogis, Habitations Jeanne-Mance);

Évaluer l'impact des budgets des gouvernements du Canada et du Québec et des modifications apportées aux programmes d'habitation sur les remboursements de la Communauté;

Documenter les attentes des municipalités en matière d'habitation, notamment en ce qui concerne la réhabilitation des HLM, la construction de nouveaux logements sociaux ou communautaires et l'aide à la personne.



Rapport de mandat 2021

MÉCANISME MÉTROPOLITAIN DE FINANCEMENT

Selon leur potentiel fiscal, les

82 municipalités

du Grand Montréal contribuent
au Fonds du logement social



La Communauté rembourse avec le

Fonds

la participation municipale aux
programmes HLM, CHJM, PSL et ACL



Selon les années, entre

30 % et **50 %**

du budget de la Communauté est
consacré au logement social

Prévisions 2022 : Remboursements en logement social et communautaire

HLM et PSL	CHJM	ACL (QC et Mtl)	Total
23,8 M \$	9,8 M \$	34,8 M \$	68,5 M \$

Financés par :

Quotes-parts	Règlements d'emprunts et Fonds du logement social	Total
36,5 M \$	32 M \$	68,5 M \$

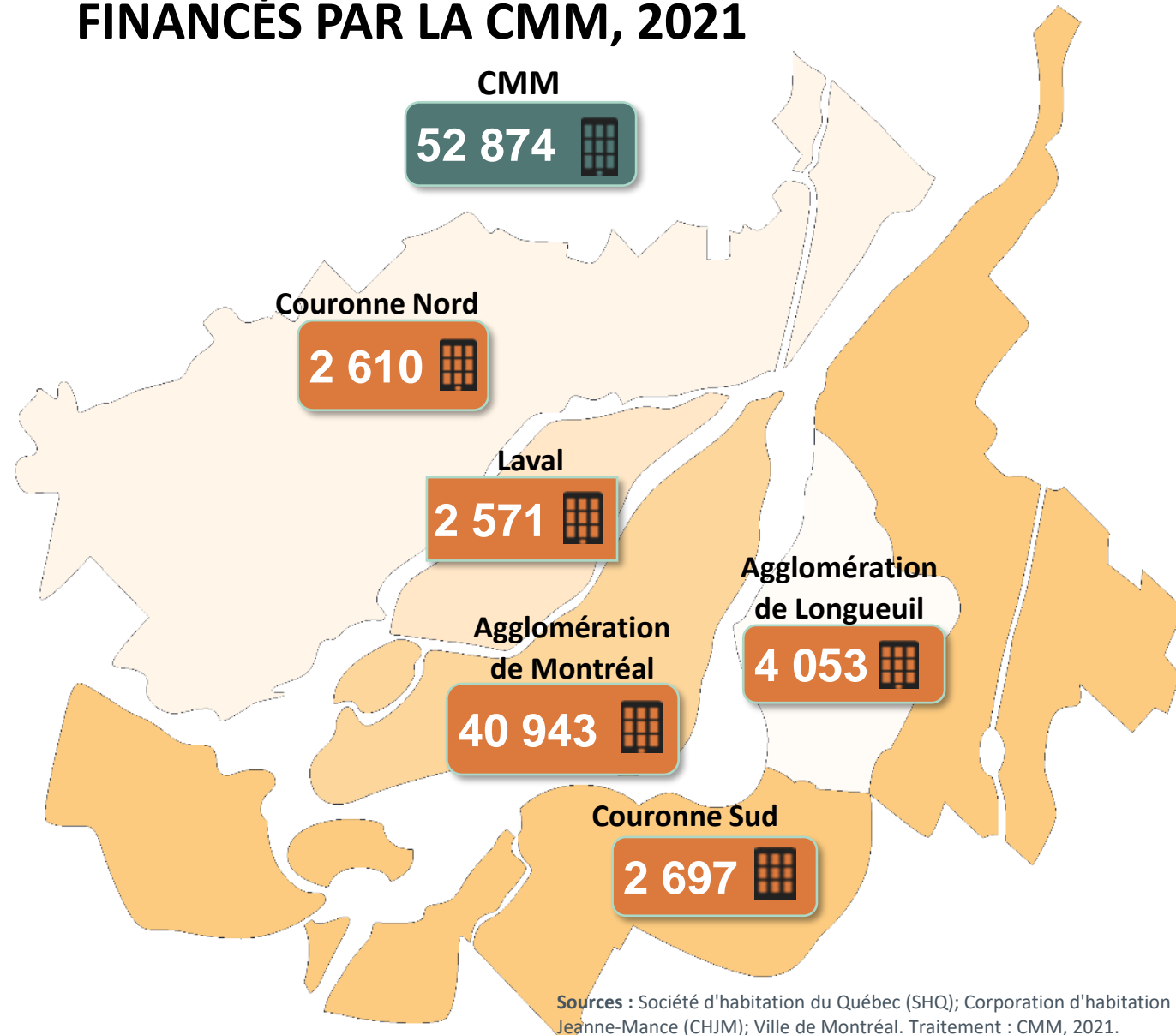


Logement social et communautaire :

Une demande qui dépasse largement l'offre malgré les efforts consentis

- **30 000** ménages sur les listes d'attente pour obtenir un HLM
- **17 000** nouveaux logements COOP et OBNL depuis 2001
- **28 000** HLM et plusieurs milliers de Suppléments au loyer soutenus annuellement.

LOGEMENTS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES FINANCÉS PAR LA CMM, 2021



HABITATIONS À LOYER MODIQUE (HLM) PUBLICS

Jusqu'en 1994, le gouvernement du Canada subventionne la construction de logements HLM publics.

27 000 logements HLM publics dans la Communauté

Les loyers sont fixés à 25 % du revenu des ménages

La gestion des immeubles est assurée par les offices d'habitation.



CORPORATION D'HABITATION JEANNE-MANCE

En 1958, dans la foulée d'une opération de rénovation urbaine, le premier ensemble de logements sociaux s'élève au Québec :

Les Habitations Jeanne-Mance

788 logements sociaux au cœur de Montréal

Il faudra attendre 1967 pour assister à la construction de HLM.



PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER (PSL)

Depuis 1978, ce programme permet à des ménages à faible revenu d'habiter des logements appartenant à des propriétaires privés ou encore à des coopératives ou des OBNL d'habitation. En 2021, ce programme soutenait :

17 000 ménages dans le Grand Montréal

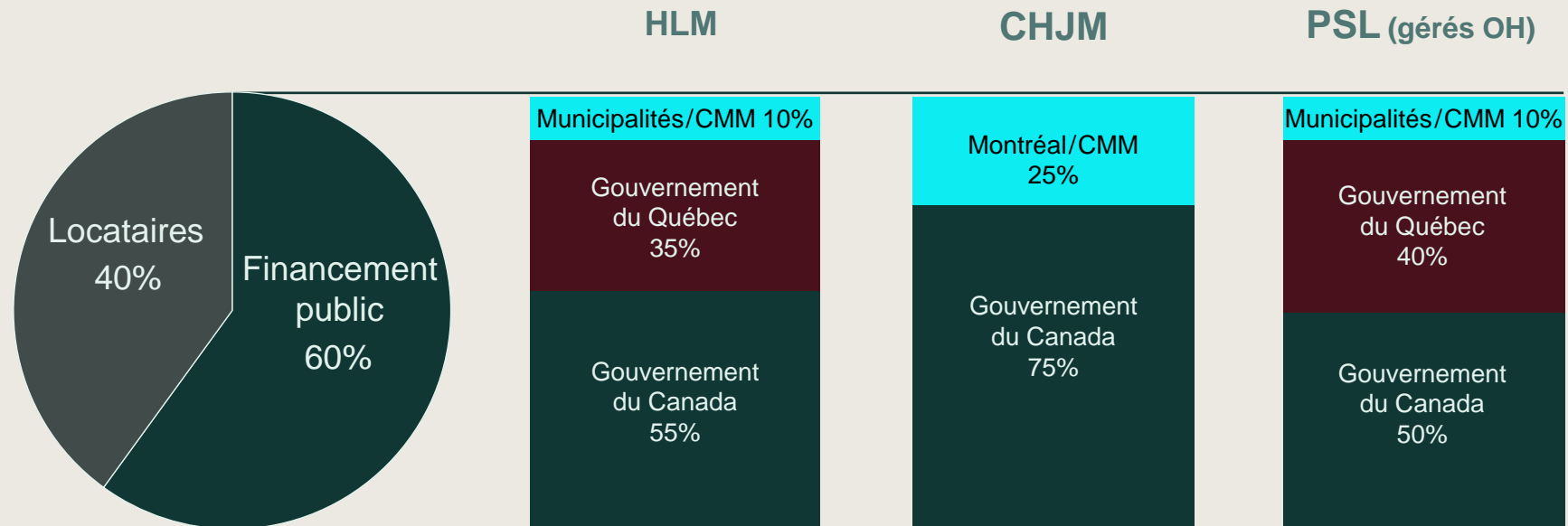
Les loyers sont fixés à 25 % du revenu des ménages



FINANCEMENT DES DÉFICITS D'EXPLOITATION

LOGEMENTS SOCIAUX

Parts relatives du financement des déficits d'exploitation par programme



PROGRAMME ACCÈSLOGIS (ACL)

En 1997, le gouvernement du Québec met sur pied un programme de construction de logements abordables sous forme de coopératives et d'OBNL d'habitation. Logements destinés tant aux familles, aux personnes seules, aux personnes âgées en perte d'autonomie qu'aux personnes avec des besoins particuliers. Dans le Grand Montréal :

Quelque 17 000 unités construites

Une certaine proportion de locataires peut recevoir un Supplément au loyer

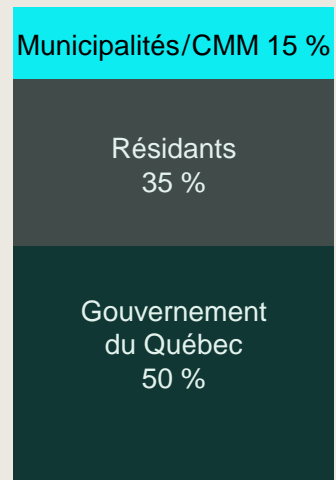


FINANCEMENT DE CONSTRUCTIONS

LOGEMENTS ABORDABLES

Parts relatives du coût de réalisation d'unités AccèsLogis*

VOLETS I ET II



VOLET III



Atteint parfois **100 %**

* La contribution municipale excède parfois 15 % du coût maximum reconnu aux fins de subvention, mais la Communauté rembourse au maximum 15 %.



MANDAT DE SUIVI DES REMBOURSEMENTS : MODALITÉS ET ÉCHÉANCIER

MODALITÉS

La commission tient un minimum d'une séance par année pour la réalisation de ce mandat permanent.

La commission tient des séances de travail et, lorsque requis, des séances de consultations avec des partenaires.

La commission est appuyée par l'administration de la Communauté.

ÉCHÉANCIER

La commission fait rapport au comité exécutif au moins une fois par année.



CALENDRIER 2022

Sujets et livrables	Échéancier
Suivi des remboursements Analyse des budgets QC et CAN	Séance CHCS 13 avril 2022
Analyses complémentaires Présentation d'une version préliminaire du rapport	Séance CHCS 5 mai 2022
Adoption du rapport par CHCS pour transmission au CE	Séance CHCS 15 juin 2022
Adoption du Rapport par CE	Séance Comité exécutif Septembre 2022



6. SECOND MANDAT : MANDAT CONCERNANT L'ÉLABORATION D'UN PROJET DE POLITIQUE MÉTROPOLITAINE D'HABITATION.



MANDAT POLITIQUE MÉTROPOLITAINE D'HABITATION

MANDAT

Élaborer un projet de politique métropolitaine d'habitation.

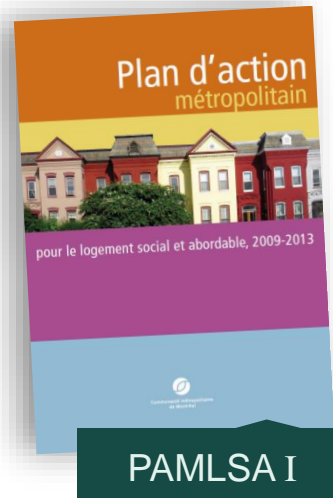
Le projet de politique identifie des orientations visant le renforcement du *continuum* résidentiel et la diversité de l'offre de logements en termes de typologie et de coût ainsi que le développement et le redéveloppement de milieux de vie de qualité de qualité en adéquation avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

Il s'appuie sur un diagnostic et une analyse prospective des dynamiques résidentielles du Grand Montréal et de ses cinq grands secteurs. Les différents facteurs influençant ces dynamiques sont mis en lumière, qu'il s'agisse de la croissance démographique, du vieillissement de la population, des transformations sociodémographiques, des espaces disponibles à la construction et au redéveloppement, des trajectoires résidentielles, de l'abordabilité financière au logement, de l'accessibilité universelle, etc.

Un plan d'action en habitation et en logement social et communautaire accompagne la politique.



POLITIQUE MÉTROPOLITAINE D'HABITATION : PRINCIPAUX JALONS



MODALITÉS

La commission :

- tiendra un maximum de dix séances;
- tiendra des séances de travail et des séances de consultations avec des partenaires;
- pourra s'appuyer sur des études et des analyses préparées par l'administration de la Communauté ou des experts externes.

Un diagnostic et une analyse prospective des dynamiques résidentielles métropolitaines à l'échelle du Grand Montréal et de ses cinq grands secteurs est en préparation.

Les facteurs influençant ces dynamiques seront mis en lumière, notamment :

- la croissance démographique;
- le vieillissement de la population;
- les transformations sociodémographiques;
- les espaces disponibles à la construction et au redéveloppement;
- les trajectoires résidentielles;
- l'abordabilité financière du logement;
- l'accessibilité universelle, etc.



ÉCHÉANCIER MANDAT PMH

Sujets et livrables	Échéancier
Portrait de l'habitation Projet de politique métropolitaine d'habitation à la CHCS	Séance CHCS 17 mars 2022
Projet PMH : échanges et bonification	Séance CHCS 13 avril 2022
Adoption du projet PMH pour dépôt au comité exécutif	Séance CHCS 5 mai 2022
Dépôt d'un projet de politique métropolitaine d'habitation pour consultation au comité exécutif	Séance CE 9 juin 2022
Échanges sur la démarche de consultation de la PMH	Séance CHCS 15 juin 2022
Période de consultations et réception de mémoires	Été 2022



7. TROISIÈME MANDAT : SUIVI ANNUEL DES ACTIVITÉS DU SERVICE MÉTROPOLITAIN 211 GRAND MONTRÉAL



MANDAT 211

MANDAT

Recevoir le Centre de référence du Grand Montréal (CRGM) pour la présentation de son rapport d'activités annuel concernant le Service 211 comme prévu à l'article 7.1.2 du Protocole 2018-2022 liant cet organisme et la Communauté.



SERVICE 211 : BRÈVE DESCRIPTION

Le service 211 est un service d'information et de référence qui a pour objectif de faciliter l'accès aux ressources sociocommunitaires pour les citoyens aux prises avec des besoins sociaux non urgents

Depuis 2018, ce service est financé par la CMM et disponible pour l'ensemble des villes participantes.

Site WEB : fiches détaillées de 6 000 ressources géolocalisées.

Service téléphonique 365 jours par an de 8 h 00 à 18 h 00 (bilingue + certaines conseillères maîtrisent d'autres langues telles que l'espagnol, l'arabe, le portugais ou le créole + 200 langues)

Clavardage du lundi au vendredi 8 h 00 à 18 h 00, samedi et dimanche 8 h 00 à 15 h 30

En 2020, le 211 Grand Montréal a reçu 50 000 appels/courriels/clavardages et 712 000 sessions web.

La CMM finance le 211 pour un maximum de 620 000 \$ annuellement (max 45 %), les autres principaux partenaires financiers sont Centraide et le gouvernement du Québec.



SERVICE 211 : BRÈVE DESCRIPTION

Les services offerts concernent :



ACTION
COMMUNAUTAIRE



AÎNÉS



ALIMENTATION



IMMIGRATION ET
COMMUNAUTÉS
CULTURELLES



ITINÉRANCE



JUSTICE ET DÉFENSE
DES DROITS



AUTOCHTONES



ÉDUCATION ET
ALPHABÉTISATION



EMPLOI ET SOUTIEN
AU REVENU



LOGEMENT



SANTÉ



SANTÉ MENTALE ET
DÉPENDANCES



ENFANCE, JEUNESSE
ET FAMILLE



FRIPERIE ET AIDE
MATÉRIELLE



HANDICAPS



SERVICES
GOUVERNEMENTAUX



SEXE ET GENRE



SPORTS, LOISIRS ET
CULTURE



TRANSPORT



VIOLENCE ET
MALTRAITANCE



MANDAT 211

Protocole 2018-2022

Les principaux objectifs du **PROTOCOLE DE SOUTIEN FINANCIER À L'IMPLANTATION ET À L'OPÉRATION DU SERVICE 211 DANS LE GRAND MONTRÉAL** sont :

- maintenir et développer de la base de données,
- opérer la plateforme WEB et le service téléphonique,
- produire des données, analyses et rapport,
- déployer un plan de communications,
- réunir un Comité de suivi et comité consultatif,
- présenter le rapport d'activité annuel à la commission.

CONNAÎTRE LE RÔLE DU 211 ET DES AUTRES NUMÉROS N11

BESOIN D'AIDE? COMPOSEZ LE BON NUMÉRO.

211 Information et référence vers les services et programmes communautaires, publics et parapublics.

911 URGENCE IMMÉDIATE
Appel vers les services de secours.

811 OPTION 1 - INFO-SANTÉ
Pour parler à une infirmière de votre état de santé.

811 OPTION 2 - INFO-SOCIAL
Interventions et suivis psychosociaux.

311 INFORMATION ET SERVICES MUNICIPAUX

COVID-19
1 877 644-4545
ligne d'information sur le coronavirus (COVID-19)

The infographic features a red and white color scheme. It includes a list of emergency and information numbers (911, 811, 311) with their respective icons and descriptions. A COVID-19 information box is also present, featuring a red virus icon and the phone number 1 877 644-4545. On the right side, there is an illustration of a woman with dark hair wearing a headset and working on a laptop.



MANDAT 211 : MODALITÉS ET ÉCHÉANCIER

MODALITÉS

La commission reçoit une fois par année les représentants du Centre de référence du Grand Montréal (CRGM) pour une présentation de leur rapport d'activités annuel au sujet du service métropolitain 211 Grand Montréal.

La commission peut s'appuyer sur les analyses préparées par l'administration de la Communauté.

ÉCHÉANCIER

La commission reçoit le CRGM au cours du premier semestre de l'année.

À la suite de cette présentation, la Commission dépose au comité exécutif une recommandation au sujet du rapport annuel d'activités 211 Grand Montréal du CRGM et du versement de la retenue de l'ordre de 10 % de la contribution totale et le cas échéant, d'autres sujets d'intérêt.



MANDAT 211 : CALENDRIER 2022

Sujets et livrables	Échéancier
Présentation par le CRGM du rapport d'activités annuel au sujet du service métropolitain 211 Grand Montréal.	CHCS Mars 2022 Partie séance
Recommandation de la CHCS au sujet du rapport d'activités 2021 et de la retenue 10 %	Comité exécutif 24 mars 2022



8. CALENDRIER 2022 DES TRAVAUX DE LA COMMISSION



CALENDRIER CONSOLIDÉ HIVER-PRINTEMPS 2022

Date	Instances	Ordre du jour – Étapes
3 février 2022	1 ^{re} séance de la Commission	<ul style="list-style-type: none">Présentation de la Commission et de ses mandats
17 mars 2022	2 ^e séance de la Commission	<ul style="list-style-type: none">Portrait de l’habitation dans le Grand MontréalProjet de politique métropolitaine de l’habitation (PMH)Suivi annuel du 211 Grand Montréal
24 mars 2022	Comité exécutif	<ul style="list-style-type: none">Reddition de compte 211 Grand Montréal
13 avril 2022	3 ^e séance de la Commission	<ul style="list-style-type: none">Projet PMH : échanges et bonificationSuivi du financement et des budgets du Canada et du Québec
5 mai 2022	4 ^e séance de la Commission	<ul style="list-style-type: none">Adoption projet PMH (pour consultation) pour dépôt au Comité exécutifDépôt d’un projet de rapport de suivi du financement
9 juin 2022	Comité exécutif	<ul style="list-style-type: none">Dépôt du projet de politique métropolitaine d’habitation (pour consultation)
15 juin 2022	5 ^e séance de la Commission	<ul style="list-style-type: none">Adoption du rapport de suivi du financementÉchanges sur la démarche de consultation de la PMH